

# Carte scolaire : « Le taux d'encadrement s'améliore »

Armelle Fellahi, nouvelle directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) dans le Calvados, a présenté les mesures de la carte scolaire pour la rentrée de septembre 2022.

## Le contexte

« **Pour comprendre le sens des mesures que nous avons prises, il faut les replacer dans leur contexte** », assure Armelle Fellahi, la nouvelle directrice des services de l'Éducation nationale dans le Calvados.

Comme c'est le cas depuis 10 ans, la carte scolaire du département est élaborée dans une logique de baisse démographique. « **L'académie de Normandie, avec 5 000 élèves en moins à la rentrée prochaine dans le 1<sup>er</sup> degré (de la maternelle au CM2), est l'une des plus touchées de France. Et le Calvados, avec une baisse attendue de 1 156 élèves en septembre 2022, soit 2,2 % des effectifs, est le département le moins bien loti** ».

52 672 élèves sont actuellement scolarisés dans les 334 écoles du Calvados. En 10 ans, le département a perdu 10 000 élèves dans le 1<sup>er</sup> degré.

## Ouvertures et fermetures

La carte scolaire validée par le CDEN (comité départemental de l'Éducation nationale, présidé par le préfet), prévoit à la rentrée prochaine 30 ouvertures de classes pour 57 fermetures (voir infographie ci-dessus).

Auxquelles il faut ajouter 19 ouvertures et 11 fermetures dans le cadre du plan 100 % réussite.

Ce dispositif consiste à dédoubler les classes de grande section, CP et CE1 dans les zones d'éducation prioritaires et territoires ruraux défavorisés, afin de garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui.

Cinq postes supprimés

Le Calvados va rendre à l'académie cinq postes d'enseignants dans le 1<sup>er</sup> degré, sur les 3 500 dont il est doté. « **Ils seront attribués à la Seine-Maritime qui n'a pas encore atteint ses objectifs de dédoublement** », dévoile la directrice académique.

Malgré ces cinq suppressions, « **notre taux d'encadrement s'améliore avec 6,03 professeurs pour 100 élèves** (pour une moyenne nationale de 5,94) **et le nombre d'élèves par classes va passer de 21,7 à 21,3** (21,8 de moyenne nationale) », complète Armelle Fellahi.

Les brigades se renforcent

La brigade départementale est renforcée de six postes supplémentaires. Les enseignants affectés à ces postes sont rattachés à une école mais peuvent intervenir dans l'ensemble du département. « **Trois postes supplémentaires d'enseignants référents ASH** (Adaptation et scolarisation des élèves handicapés) **ont été ouverts également** », ajoute la directrice. Chaque enseignant gère environ 250 dossiers.

Le second degré

Les effectifs des collégiens du département souffrent moins que ceux du 1<sup>er</sup> degré : ils sont actuellement 26 141 et les prévisions tablent sur une baisse de 0,6 %. « **Onze équivalents temps plein seront supprimés à la rentrée** », annonce Armelle Fellahi. « **Cependant, trois classes Ulis** (inclusion scolaire) **supplémentaires seront créées** ».

Et désormais, les effectifs des élèves en situation de handicap seront comptabilisés dans les effectifs globaux et non plus à part, afin de déterminer les seuils d'ouverture et de fermeture de classes.

Des ajustements possibles

La carte scolaire présentée au CDEN n'est pas figée. « **Elle peut encore évoluer jusqu'au mois de juin. Le travail de concertation continue** », assure la directrice académique départementale.

Et comme chaque année, au mois de septembre, des comptages à l'entrée des classes pourront encore rebattre les cartes. Mais à la marge.

Jean-Philippe GAUTIER.



Les ouvertures et fermetures de classes dans le Calvados, auxquelles il convient d'ajouter 19 ouvertures et 11 fermetures dans le cadre du plan 100 % réussite (dédoublement des classes de grande section, CP et CE1 dans les zones d'éducation prioritaire et zones rurales défavorisées). Service infographie Ouest-France.